

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2023



COMMUNE DE HAUTEFORT-SAINT AGNAN

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note accompagne les documents budgétaires et doit permettre à chacune et chacun d'appréhender au mieux cet important aspect de la vie communale. Elle sera également disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 doit être voté avant le 15 avril 2023 par le conseil municipal et est transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune.

Ce budget a été établi avec la volonté et la nécessité :

- De maîtriser toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Il fait appel à de nouveaux emprunts pour financer les travaux ;
- Il mobilise des subventions chaque fois que possible. Il est présenté avec la reprise des résultats 2022.

La commune compte 3 budgets différents :

1. Budget principal

Il retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des voiries et espaces publics, des bâtiments ...) financés essentiellement par les dotations de l'Etat qui sont régulièrement en baisse, les impôts locaux dont les taux restent inchangés depuis plusieurs années et qui intègrent le taux de taxe foncière départementale en compensation de la taxe d'habitation.

2. Budget activités économiques

Il retrace les activités commerciales et de logement de tourisme

3. Budget lotissement

Il gère l'acquisition et la vente de terrains communaux pour de nouvelles constructions.

Chaque budget respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE
2. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023
3. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 - A – Les dépenses d'investissement
 - B – Les recettes d'investissement
4. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
 - A – Les dépenses de fonctionnement
 - B – Les recettes de fonctionnement
 - C - Evolution des dotations de l'Etat de 2019 à 2023 perçues par la commune
 - D - Evolution des taxes directes locales perçues par la commune 2021-2023
5. ETAT DE LA DETTE
 - A – Les échéances 2023-2030
 - B – Evolution de la dette 2023-2042
 - C – Encours de la dette
6. LES BUDGETS ANNEXES
 - A – Budget activités économiques
 - B – budget lotissement

1.CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE

CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE

- ❖ Crise énergétique **mondiale** avec des impacts économiques majeurs sur les ressources (électricité, gaz, carburant...)
- ❖ **Loi de finances pour 2023** : création du fonds vert transition écologique pour soutenir les investissements, amortisseur électricité à destination des collectivités non-éligibles au bouclier tarifaire
- ❖ **France** : - inflation 2022 à **7,10 %**, forte augmentation des énergies et plan de sobriété énergétique
- impact sur les index des assurances et sur les intérêts des emprunts à taux variables
- augmentation du SMIC à trois reprises en 2022 et dégel du point d'indice
- ❖ **Hautefort-Saint Agnan** : 842 habitants (INSEE), 10 agents communaux, 29 associations, 23 biens en location, 3 salles de permanence à disposition de différents organismes (Médecine du travail, ADER mobilité, France Services, Centre social, Visio CPAM, Conciliateur)
- ❖ **Service culturel** : le Musée d'Histoire de la Médecine dans l'Hôtel Dieu, bâtiment classé en rénovation et la Bibliothèque qui va doubler sa superficie et proposer de nouvelles activités et animations
- ❖ Adhésion de la commune au **SIVOS du pays de Hautefort** avec une nette augmentation des frais de fonctionnement des écoles

2. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023

DEPENSES INVESTISSEMENTS RESTES A REALISER 2022 :

- Rénovation aile Est Hôtel Dieu : 410 000 €
- WC publics : 44 000 €
- Chaufferie groupe scolaire : 200 000 €
- Salle d'archives Mairie : 20 000 €

PETITS INVESTISSEMENTS 2023 :

Cimetière : 10 000 €, Presbytère : 11 000 €, Salle de Motricité école : 10 000 €, Défense incendie : 3 800 €, MOE (architectes) 8 100 €, Arbustes : 5 000 €, Mobilier et matériel informatique : 11 307 €, Signalisation : 3 109 €

City stade et
jeux annexes

170 400 €

Réseaux de
voirie

46 380 €

Eclairage public
création et
modernisation

58 085 €

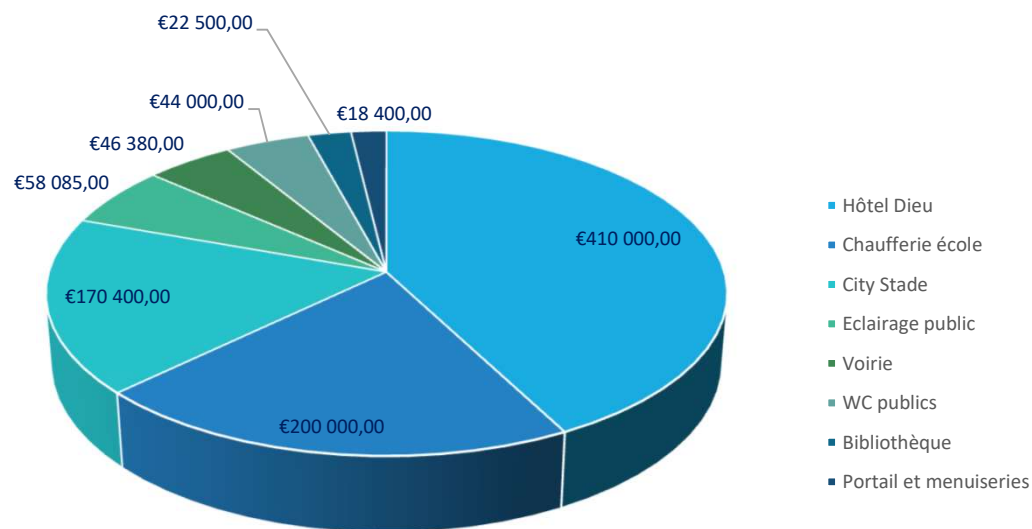
Extension
bibliothèque
médiathèque

22 500 €

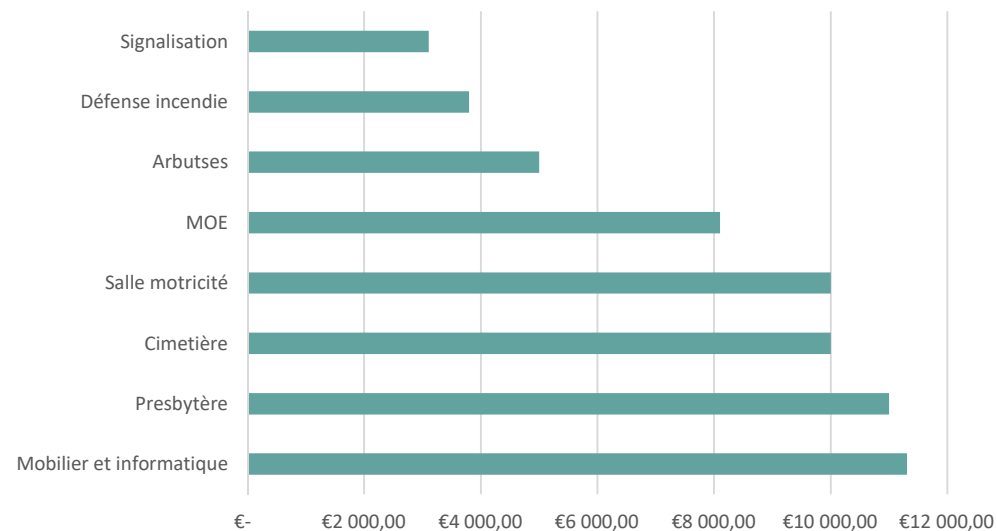
Portail et
menuiseries
locaux
communaux
18 400 €

Subventions à venir : 529 716 € plus le FCTVA en fonction des dépenses mandatées

Investissements supérieurs à 15 000 €



Investissements inférieurs à 15 000 €



3. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

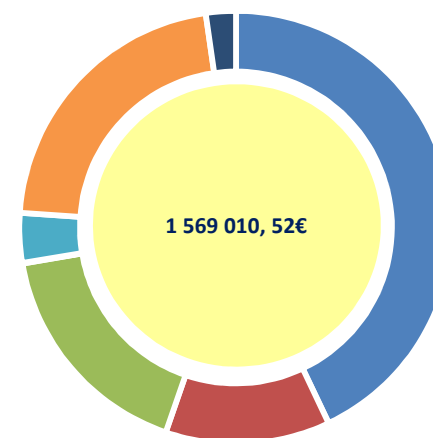
A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les Dépenses d'investissement

	2022	2023
Restes à réaliser	906 826,26 €	674 000,00 €
Remboursement capital des emprunts	169 954,17 €	192 820,98 €
Remboursement prêt	134 227,81 €	268 000,00 €
Remboursement caution loyer	1 776,75 €	1 000,00 €
Syndicat d'électrification	60 000,00 €	58 084,88 €
Opérations d'équipement	557 699,95 €	340 104,66 €
Travaux en régie	34 000,00 €	35 000,00 €
TOTAUX	1 864 484,94 €	1 569 010,52 €

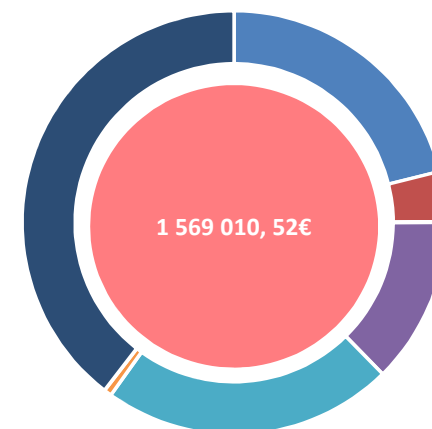


- Restes à réaliser
- Remboursement capital des emprunts
- Remboursement prêt
- Remboursement caution loyer
- Syndicat d'électrification
- Opérations d'équipement
- Travaux en régie

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

B – Les Recettes d'investissement

	2022	2023
Restes à réaliser	642 045,12 €	330 996,00 €
FCTVA	122 000,00 €	60 000,00 €
Remboursement caution loyer	1 500,00 €	1 000,00 €
Subventions Region, DRAC, ANS, Département	226 190,00 €	198 720,20 €
Emprunts	401 792,00 €	322 145,00 €
Amortissements	9 214,79 €	9 249,00 €
Virement de la section de fonctionnement	121 961,89 €	646 900,32 €
TOTAUX	991 735,12 €	1 569 010,52 €



- Restes à réaliser
- FCTVA
- Remboursement caution loyer
- Subventions Region, DRAC, ANS, Département
- Emprunts
- Amortissements
- Virement de la section de fonctionnement

Les recettes proviennent essentiellement du FCTVA, des subventions de la DRAC, de la Région, du Département, de l'ADEME (énergies), de l'ANS (sport) et des emprunts d'équilibre

4. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

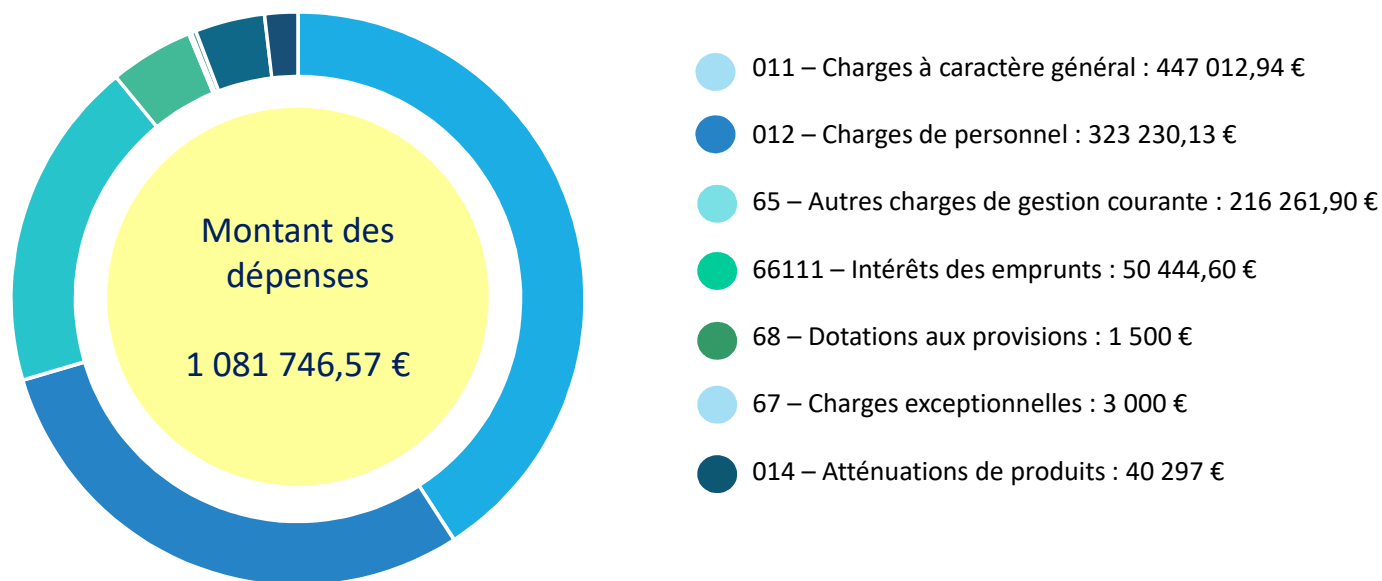
B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

C - EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT 2019 - 2023

D – EVOLUTION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021-2023

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les dépenses réelles de fonctionnement

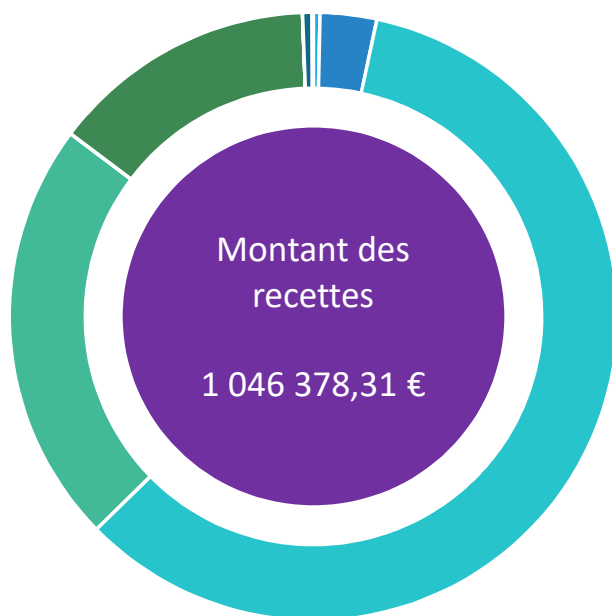


Le montant des dépenses réelles 2023 est en baisse de – 89 000 € par rapport à 2022.

Malgré les différentes hausses des dépenses énergétiques, des revalorisations salariales, des charges scolaires au SIVOS, des Index des assurances et des emprunts, la commune s'engage dans une meilleure maîtrise de ces dépenses tout en maintenant les différents services à la population.

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

B – Les recettes réelles de fonctionnement



- 013 – Atténuation de charges (remboursement ASP, CPAM) : 3 500 €
- 70 – Produits des services : 30 750 €
- 73 – Impôts et taxes : 631 743 €
- 74 – Dotations et participations : 229 901,07 €
- 75 – Autres produits de gestion courante : 147 640 €
- 76 – Produits financiers : 30 €
- 77 – Produits exceptionnels : 2 000 €
- 78 – Reprise sur dépréciation : 814,24 €

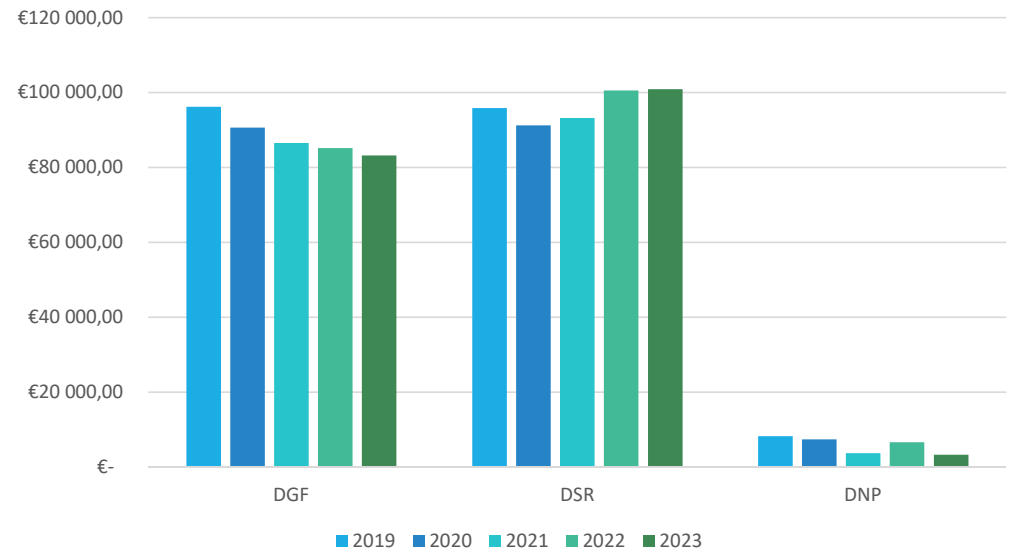
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions. Le montant des recettes réelles 2023 est en baisse de – 60 407 € par rapport à 2022.

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

C - Evolution des dotations de l'Etat de 2019 à 2023 perçues par la commune

DOTATION	2019	2020	2021	2022	2023
DGF	96 238,00 €	90 649,00 €	86 518,00 €	85 224,00 €	83 218,00 €
DSR	95 874,00 €	91 285,00 €	93 203,00 €	100 608,00 €	100 890,00 €
DNP	8 255,00 €	7 430,00 €	3 715,00 €	6 664,00 €	3 332,00 €
TOTAL	200 367,00 €	189 364,00 €	183 436,00 €	192 496,00 €	187 440,00 €

- ◆ DGF : Dotation Global de Fonctionnement
- ◆ DSR : Dotation Solidarité Rurale
- ◆ DNP : Dotation Nationale de Péréquation

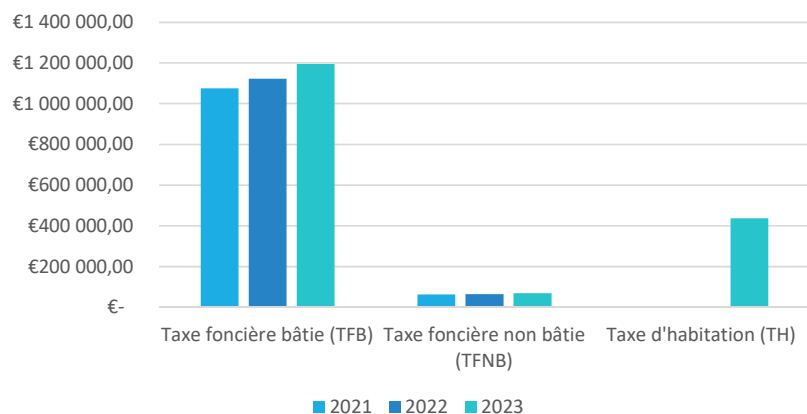


PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

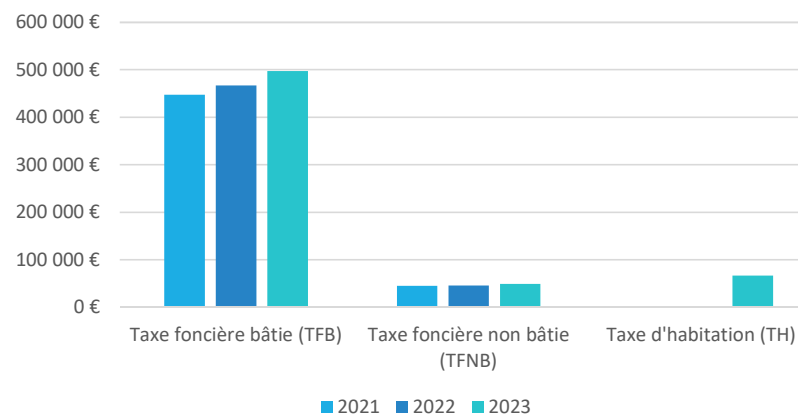
D - Evolution des taxes directes locales perçues par la commune 2021-2023

	2021			2022			2023		
	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits	Base	Taux %	Produits
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 077 000.00 €	41.6	448 032 €	1 123 000.00 €	41.6	467 168 €	1 196 000.00 €	41.6	497 536 €
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	64 100.00 €	70.77	45 364 €	65 400.00 €	70.77	46 284 €	70 200.00 €	70.77	49 681 €
Taxe d'habitation (TH)	- €	0	- €	- €	0	- €	438 315.00 €	15.35	67 281 €
TOTAL			493 396 €	TOTAL		513 452 €	TOTAL		614 498 €

Evolution des bases



Evolution des produits



5. ETAT DE LA DETTE

A – LES ÉCHÉANCES 2023 – 2030

B – EVOLUTION DE LA DETTE 2023 - 2042

ETAT DE LA DETTE

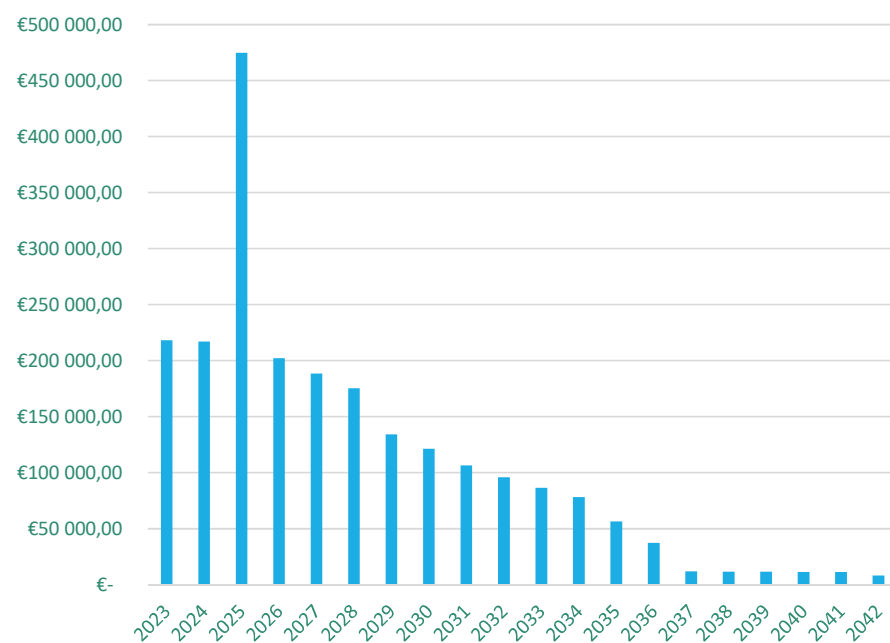
A – Les échéances 2023 à 2030 (en Euros)

Libellé de l'emprunt	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
GENDARMERIE	17 361,11	16 877,29	16 393,46	15 909,64	15 425,82	14 942,00	14 458,18	13 974,36
GENDARMERIE 2EME TRANCHE	33 740,98	33 758,60	33 064,84	32 371,08	31 677,83	30 984,03	30 290,23	29 596,43
TX MAIRIE MAISON SCE PUBLIC	32 472,08	32 473,67	32 444,52	32 429,96	32 414,87	32 402,49		
AMENAGT EXTERIEUR MAIRIE	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	1 375,00
FINIT JUMENTERIE MAIRIE	10 757,66	10 615,34	10 340,38	10 065,43	9 790,48	9 515,54	9 240,58	2 250,00
TRAVAUX ANCIENNE GENDARMERIE	2 692,60	2 692,60	2 692,93					
TRAVAUX VOIRIE COLAS	4 195,48	4 195,48	4 195,66					
VOIRIE ET TRAVAUX COMM	8 746,92	8 746,92	8 746,92	8 747,01				
AMENAGEMENT BD RUE BERTRAN DE BORN	15 908,89	15 476,02	15 043,14	14 610,26	14 177,40	13 606,76	13 311,64	12 878,76
AMENAGEMENT B BORN ET N RAMBOURG	3 721,99	3 721,99	3 721,99	3 721,99	3 722,03			
RUE B DE BORN ET N RAMBOURG	2 713,20	2 713,20	2 713,20	2 713,26				
TX VOIRIE CIMETIERE ET SEMOIR	8 789,00	8 789,00	8 789,00	8 789,00	8 789,00	6 591,99		
ACQUISITION TRACTEUR VALTRA VOIRIE	13 191,42	13 036,01	12 880,60	12 725,20	12 569,79	12 414,38	12 258,97	12 103,56
TX AMENAGT BOURG DR 62 RUE MAIGRET	27 069,92	27 069,92	27 069,92	27 069,92	27 069,92	27 069,92	27 069,92	27 069,92
RENOVATION AILE EST HOTEL DIEU	13 942,32	13 818,70	13 693,60	13 567,02	13 438,88	13 309,22	13 177,98	13 045,17
COURT TERME SUBVENTION HOTEL DIEU	3 640,00	3 640,00	263 640,00					
TOTAL DES ECHEANCES	204 443,57 €	203 124,74 €	460 930,16 €	188 219,77 €	174 576,11 €	166 336,33 €	125 307,50 €	112 293,20 €

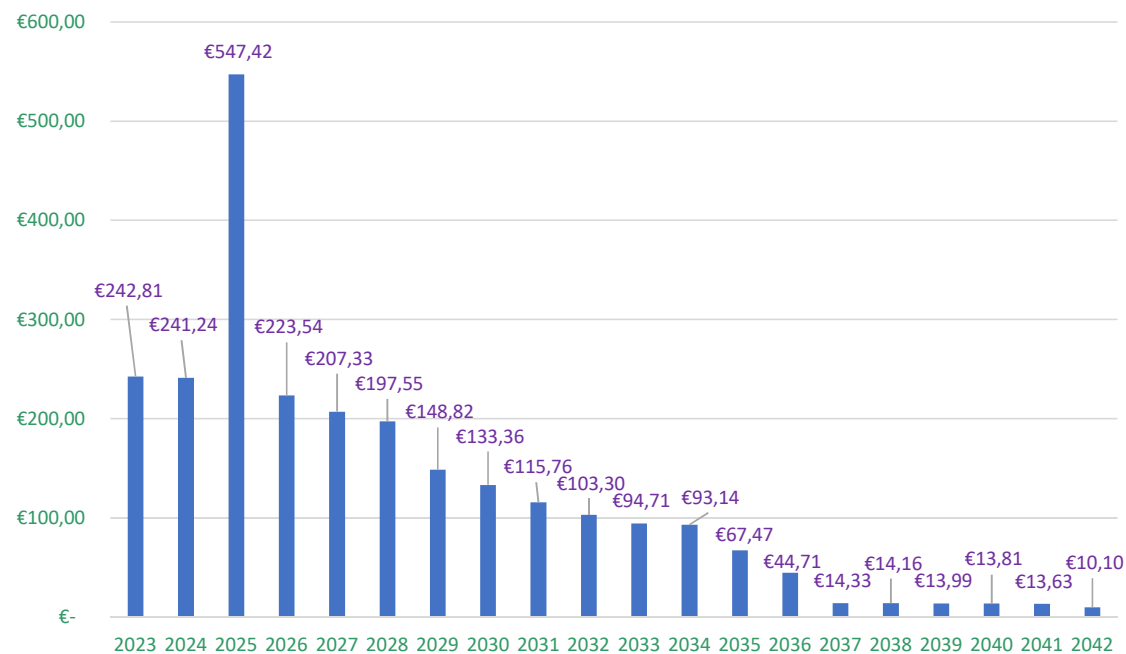
ETAT DE LA DETTE

B – Evolution de la dette 2023-2042

Par annuité



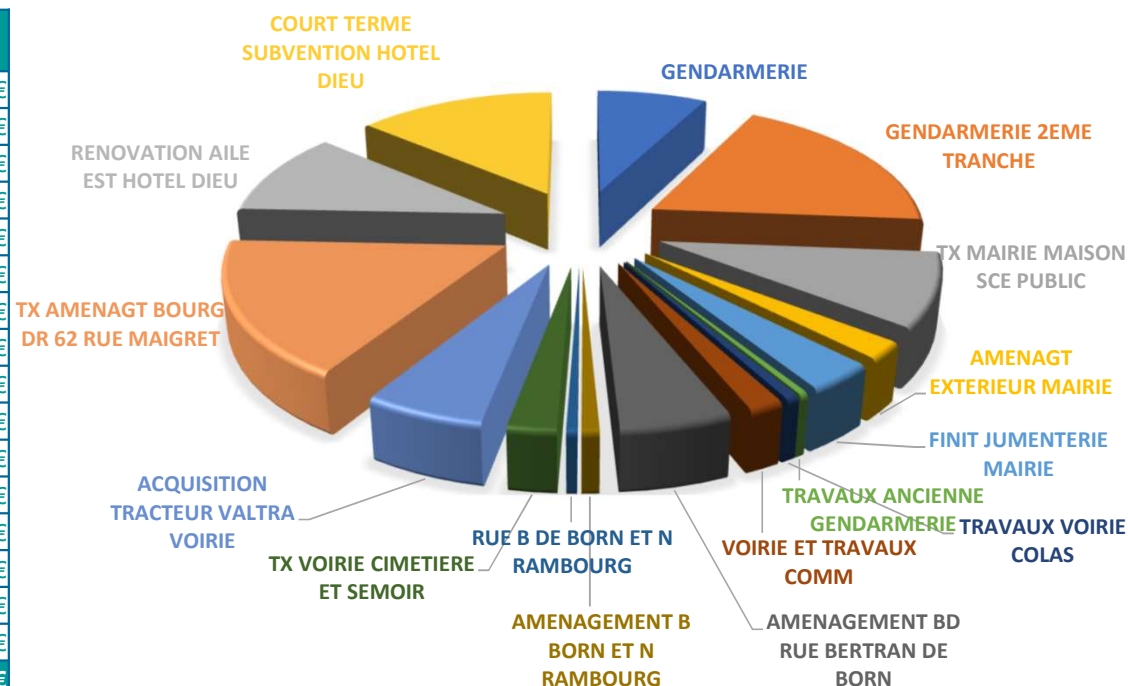
Par an et par habitant (base 842)



ETAT DE LA DETTE

C – Encours de la dette

Libellé de l'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2022	Par Habitants
GENDARMERIE	143 928,55 €	170,94 €
GENDARMERIE 2EME TRANCHE	350 000,00 €	415,68 €
TX MAIRIE MAISON SCE PUBLIC	171 146,19 €	203,26 €
AMENAGT EXTERIEUR MAIRIE	39 875,00 €	47,36 €
FINIT JUMENTERIE MAIRIE	65 250,00 €	77,49 €
TRAVAUX ANCIENNE GENDARMERIE	7 674,52 €	9,11 €
TRAVAUX VOIRIE COLAS	11 965,32 €	14,21 €
VOIRIE ET TRAVAUX COMM	32 349,77 €	38,42 €
AMENAGEMENT BD RUE BERTRAN DE BORN	103 125,00 €	122,48 €
AMENAGEMENT B BORN ET N RAMBOURG	16 343,03 €	19,41 €
RUE B DE BORN ET N RAMBOURG	9 720,07 €	11,54 €
TX VOIRIE CIMETIERE ET SEMOIR	45 179,14 €	53,66 €
ACQUISITION TRACTEUR VALTRA VOIRIE	111 846,74 €	132,83 €
TX AMENAGT BOURG DR 62 RUE MAIGRET	314 031,26 €	372,96 €
RENOVATION AILE EST HOTEL DIEU	197 784,28 €	234,90 €
COURT TERME SUBVENTION HOTEL DIEU	260 000,00 €	308,79 €
TOTAL DES ECHEANCES	1 880 218,87 €	2 233,04 €



6.LES BUDGETS ANNEXES

A – BUDGET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

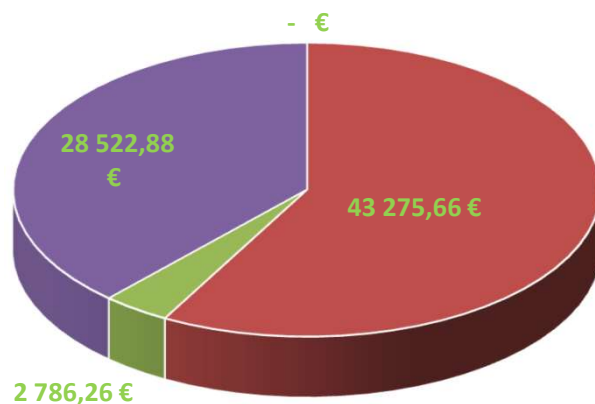
B – BUDGET LOTISSEMENT

LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

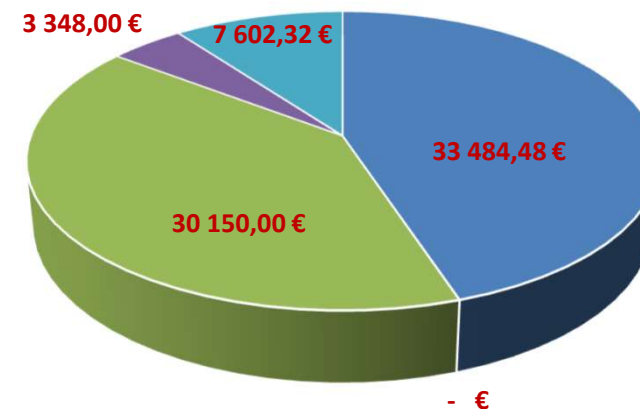
Section de fonctionnement dépenses

Déficit reporté	- €
Charges à caractère général	43 275,66 €
Intérêts	2 786,26 €
Amortissement charges à répartir	28 522,88 €



Section de fonctionnement recettes

Excédent reporté	33 484,48 €
Dotation Commune	- €
Produits divers de gestion courante	30 150,00 €
Produits financiers	3 348,00 €
Amortissement subventions	7 602,32 €

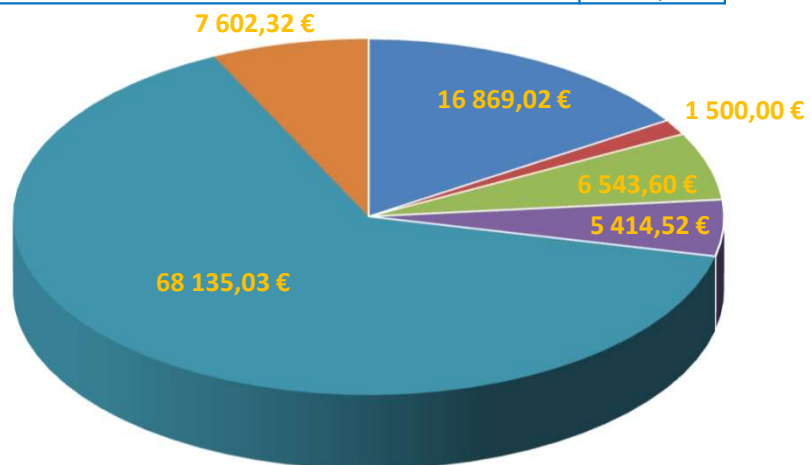


LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

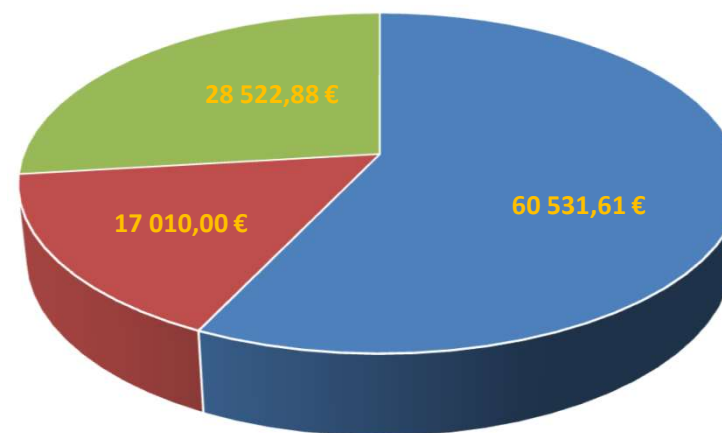
Section d'investissement dépenses

Remboursement capital emprunts	16 869,02 €
Lave vaisselle et congélateur Chartreuse	1 500,00 €
Accoustique foyer Chartreuse	6 543,60 €
Accoustique Chartreuse	5 414,52 €
Autres immobilisations	68 135,03 €
Amortissement subventions	7 602,32 €



Section d'investissement recettes

Excédent reporté R001	60 531,61 €
Crédit bail	17 010,00 €
Amortissement immobilisations	28 522,88 €

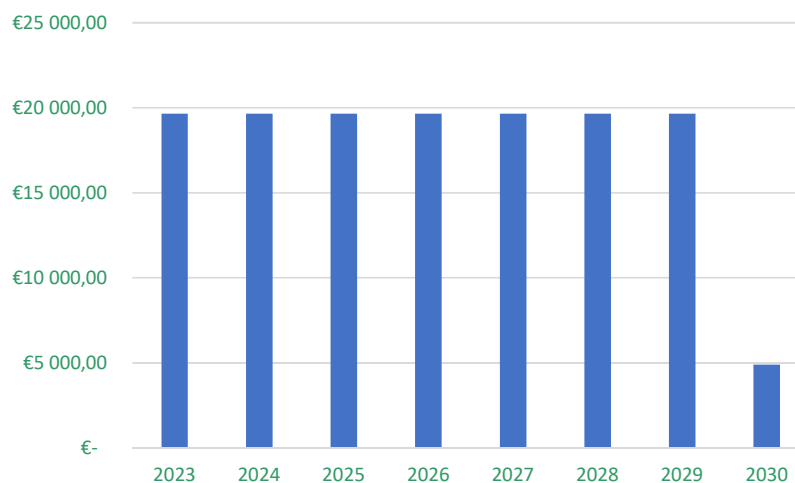


LES BUDGETS ANNEXES

A – Budget d'activités économiques

Le Crédit Bail

Libellé de l'emprunt	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
AMENAGEMENT EPICERIE SNACK	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	4 913,55
Total des échéances	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	19 655,28	4 913,55



LES BUDGETS ANNEXES

B – Budget Lotissement

Dépenses		Recettes	
002 Déficit reporté	0,00	002 Excédent reporté	0,00
6015 Achat terrain	0,00	013 Atténuation de charges	
6045 frais d'études	3 300,00	70 Produits	
605 travaux	0,00	71 Production stockée	
66111 Intérêts	0,00	72 Travaux en régie	
66112 ICNE (N-N-1)	0,00	74718 REMBOURST	
67 Charges exceptionnelles (673)		74748 Dotations COMMUNES	16 925,00
014 Atténuation de produits		75 Produits divers de gestion courante	0,00
022 Dépenses imprévues		76 Produits financiers	0,00
total opérations réelles	3 300,00	7788 Produits exceptionnels	
023 Virement à la section d'investissement	16 925,00	total opérations réelles	16 925,00
042 transfert entre sections	0,00	042 transfert entre sections	3 300,00
668		7133 Variation des en-cours	3 300,00
6811 amortissement immobilisations		777 amortissement subventions	0,00
68 amortissement charges à répartir	0,00	78 reprise provisions budgétaires	
68 amortissement provisions budgétaires		79 transfert de charges	
043 opération d'ordre fonctionnement		043 opération d'ordre fonctionnement	
total opérations d'ordre	16 925,00	total opérations d'ordre	3 300,00
Total de la section	20 225,00	Total de la section	20 225,00

La Section de fonctionnement

LES BUDGETS ANNEXES

B – Budget Lotissement

Dépenses		Recettes		
<i>Reprise des résultats</i>				
Déficit cumulé D001	13 625,00	Excédent reporté R001		0,00
		1068	Affectation du résultat	0,00
Restes à réaliser	0,00	Restes à réaliser		0,00
Sous total	13 625,00	Sous total		0,00

La Section de d'Investissement

040	transfert entre sections	3 300,00	040	transfert entre sections	0,00
3351	Stocks de terrain en cours	0,00		amortissement	
3354	Stock d'études en cours	3 300,00	28	immobilisations	0,00
3355	Stock de travaux encours	0,00	15	provisions budgétaires	
			48	amort. charges à répartir	
041	opérations patrimoniales		041	opérations patrimoniales	
total opérations d'ordre		3 300,00	total opérations d'ordre		0,00
			total recettes section invest.		0,00
			021	Virement de la section de fonctionnement	16 925,00
total dépenses investissement		16 925,00	total recettes investissement		16 925,00